RENCONTRONS-NOUS !
05 53 45 85 70
CONTACT@ADHENIA-FORMATION.FR

CRÉ@VALLÉE SUD
AVENUE DE BORIE MARTY
24660 NOTRE DAME DE SANILHAC

SIRET : 753 127 398 00026
DÉCLARATION D'EXISTENCE :
72 24 01587 24

SE FORMER TOUT AU LONG DE SA VIE !

WWW.ADHENIA-FORMATION.FR

INFORMATIQUE, TECHNIQUE ET BUREAUTIQUE | COMMERCE, MARKETING, COMPTABILITÉ, GESTION | RELATIONS ET RESSOURCES HUMAINES | DÉVELOPPEMENT PERSONNEL | SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL | LANGUES ÉTRANGÈRES

LA MISE EN CONFORMITÉ AU RGPD

1 / 4

Soyez acteur de votre parcours de formation et passez à l'action !

Objectifs

Maitriser les étapes de construction du code de conduite exigé par la CNIL

Méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation

Modalités pédagogiques :
Formation en présentiel : Salle équipée de matériel pédagogique : vidéoprojecteur, paperboard.

Pédagogie active et personnalisée.
Alternance d'apports, d'exercices et de jeux pédagogiques, mise en situation, réflexions collectives et individuelles.
Formation-action participative et interactive : cette formation s'appuie sur les connaissances, les expériences des personnes en formation, l'implication des participants les rendant acteurs de leur formation.
Validation de la compréhension du stagiaire par le formateur à chaque étape du déroulé pédagogique par les mises en situation, jeux de rôle, exercices, QCM, tests, échanges et questionnement.

Supports de formation (version numérique ou papier remis à chaque participant en fin de formation).

Nombre de Participant par session de formation :
En Inter-entreprises : Groupe de 6 personnes maximum en présentiel
En Intra-entreprise : Groupe de 6 personnes maximum

Profil du formateur : formateur confirmé.

Modalités d'évaluation :
Avant la formation : audit des besoins et du niveau soit par entretien, soit par questionnaire de positionnement
A la fin de la formation : évaluation de la compréhension et de l'assimilation des savoirs et savoir-faire par le formateur par différentes méthodes d'évaluation (questionnement oral, exercices pratiques, tests, qcm)

Durée de formation
1 jour – 7 heures

Public
Référent RGPD, Dirigeant, Responsable de Service...

Prérequis
Aucun

Niveau / Certification Obtenue
Attestation de Formation

Type de formation / stage
Présentiel

RENCONTRONS-NOUS !
05 53 45 85 70
CONTACT@ADHENIA-FORMATION.FR

CRÉ@VALLÉE SUD
AVENUE DE BORIE MARTY
24660 NOTRE DAME DE SANILHAC

SIRET : 753 127 398 00026
DÉCLARATION D'EXISTENCE :
72 24 01587 24

LA MISE EN CONFORMITÉ AU RGPD

Programme

1 Définir le secteur d'activité de l'entreprise et son environnement

- Maitriser ou sont les personnes concernées :
- Entreprise
- Filiales
- Clients

Définir les personnes concernées par les données personnelles recueillies :

- Salariés
- Clients
- Prestataires
- Personnes impactées

2 Définir la politique de l'entreprise par rapport au RGPD

- Le recensement des données personnelles et leur sensibilité
- La désignation d'un référent RGPD

3 Définir les droits d'accès aux données personnelles selon le type de données récoltées

- Organigramme par poste
- Les droits d'accès validés

4 Préciser les modes réels de conservation dans l'entreprise des données récoltées

LA MISE EN CONFORMITÉ AU RGPD

- Dossiers physiques
- Fichiers numériques

5 Définir la durée d'archivage des données traitées selon leur catégorie

- Les préconisations de la CNIL
- Les choix de l'entreprise

6 Préciser, selon le mode d'archivage, les processus de destruction des données récoltées

- Dossiers physiques
- Fichiers numériques

7 Analyser, selon les obligations du RGPD, les traitements de données opérés dans l'entreprise

- les tableaux de synthèse du RGPD
- les données récoltées
- Les finalités de récolte
- L'information et le consentement des personnes concernées
- Les destinataires des données
- Le mode et la conservation des données
- L'archivage des données selon leur mode
- La destruction des données récoltées
- les droits d'accès par types de données

8 Recenser les points de vigilance sensibles dans l'entreprise

- Les normes de la CNIL
- Les procédés utilisés dans l'entreprise
- les badges d'accès et la biométrie
- la vidéosurveillance (via les caméras)

LA MISE EN CONFORMITÉ AU RGPD

- la télésurveillance (via les téléphones portables)
- la géolocalisation

9 Gérer les cas particuliers examinés par la CNIL

- le CSE
- les stagiaires
- les candidats à l'embauche